Bureau de dépôt - Bruxelles X

Belgique - België
P.P.
Bruxelles X
1 / 2425

**Pérodique trimestriel du CIEP/MOC**
**n° 44** • avril • mai • juin • 2005

# L'ESPERLUETTE

Signe [illegible] qui [illegible] la conjonction de coordination "et"

# Télés locales: Canal Démocratie ?

# Sommaire


**EDITO**

Trompettes de la Renommée
Vous êtes bien mal embouchées… 3

**ANALYSE**

Qu'attendons-nous d'une TV locale? 4

TV locales et éducation permanente.
Réflexions à partir de la pratique de NOTELE 6

Proximité:
mode d'emploi 8

Se former à la télé? 10

**MOUVEMENT EN CAMPAGNE**

Partageons l'avenir!
Le plan de la CSC 12

Autour de l'autonomie,
un projet commun
de l'UCP 13

Après les JO d'Athènes
Play Fair at the olympics:
La plus grande mobilisation
"anti-sweatshop"
de tous les temps 15

**VIE DE L'ISCO**

Changement
à la tête du CIEP-ISCO 17

Pour une reconnaissance
du diplôme ISCO
dans le Mouvement 20

**MÉMOIRE EN RÉSUMÉ**

Interim
et adhésion syndicale 21

L'école fondamentale:
de la réalité
aux synergies possibles…
L'exemple de Beignée 22

**AGENDA** 23

**FICHES PÉDAGOGIQUES**
Outils méthodologiques pour la production écrite du Mémoire-action - Partie 2

# Se réapproprier *le langage audiovisuel*

Dans notre vie quotidienne, les images sont omniprésentes: dans la pub, dans les journaux et magazines, dans notre "home sweet home" via l'ordinateur ou l'écran de télévision.
Images, reflets de réalités proches ou lointaines qui nous parviennent à toute heure, sans que nous puissions prendre le temps et le recul nécessaires pour analyser et juger de façon critique les messages dont elles sont porteuses. Pourquoi d'ailleurs nous en soucier puisque des spécialistes le font pour nous!

Sommes-nous, donc, en tant que citoyens, condamnés à être de consommateurs passifs d'images? La communication audiovisuelle est-elle réservée à une élite? En d'autres termes, ne pouvons-nous pas passer de l'autre côté de la caméra et créer des images porteuses de nos idées, de nos actions et de nos revendications? Oui, bien sûr, encore faut-il maîtriser le langage audiovisuel et les techniques qui y sont associées pour que nos messages soient efficaces. On ne s'improvise pas réalisateur, caméraman, preneur de son du jour au lendemain.

Il existe aujourd'hui des possibilités de formation et d'initiation aux techniques audiovisuelles, comme celle que propose le CFA (Centre de formation d'animateurs) aux jeunes: écrire un script, filmer, faire un montage, …

Une autre piste, consiste à renforcer les collaborations avec les professionnels de l'audiovisuel, les télévisons locales notamment.


**Comité de rédaction:**
Stéphanie Baudot, Christian Boucq, France Huart, Frédéric Ligot, Christian Piret, Michèle Stessel

**Secrétariat:**
Francine Baillet, Rita D'Agaro, Danielle Gorman

**Photos:**
CFA (Centre de Formation des Animateurs), Médiathèque de l'Union européenne. CARHOP, TéléVesdre, RTC

**CIEP communautaire:**
Tél: 02/246.38.41, 42, 43
Fax: 02/246.38.25
E-mail: communautaire@ciep.be

**Editeur responsable:**
Christian Piret
Chaussée de Haecht 579 - 1030 Bruxelles

**Design:**
DCL PRINTERS 02 424 06 73
Courriel: dcl.printers@skynet.be
Imprimé sur papier 100% recyclé sans chlore

# Trompettes de la Renommée

## VOUS ÊTES BIEN MAL EMBOUCHÉES…

PAR CHRISTIAN PIRET,
DIRECTEUR DU CIEP-ISCO

***"LES GENS DE BON CONSEIL ONT SU ME FAIRE COMPRENDRE***
***QU'À L'HOMME DE LA RUE J'AVAIS DES COMPTES À RENDRE***
***ET QUE, SOUS PEINE DE CHOIR DANS UN OUBLI COMPLET***
***J'DEVAIS METTRE AU GRAND JOUR TOUS MES PETITS SECRETS."***

**(Georges Brassens)**

L'éducation permanente est d'abord une démarche avec les personnes et les groupes, le plus souvent en petit nombre… Il y faut du temps, du débat, de la conviction, de l'adhésion. C'est souvent une démarche de l'ombre, qualitative, participative où la démarche même est aussi importante que les résultats obtenus.

Elle n'en reste cependant pas là. Le nouveau Décret veut mettre l'éducation permanente en pleine lumière, valoriser les activités qui s'adressent à un large public, les formations qui s'ouvrent à l'extérieur, les outils pédagogiques diffusibles, les campagnes d'action destinées à un large public, aux mandataires politiques, aux médias. L'éducation permanente est donc invitée, sans frilosité, à assimiler les contraintes et les possibilités du langage médiatique. C'est là que des liens utiles peuvent s'établir avec les professionnels des médias et particulièrement avec les télés locales (thème du dossier de ce numéro) qui ont pour mission, notamment, de donner une bonne information locale et de réaliser des émissions en lien avec les associations (lesdites "émissions communautaires"). Il ne s'agit pas de rentrer dans une logique purement quantitative (où le nombre de personnes présentes dans l'action jouerait un peu le critère de l'audimat), mais de faire clairement apparaître que, loin du risque de l'oubli complet, l'éducation permanente se veut ouverte, interpellante, productrice de changements sociaux et culturels visibles. Pour cette tâche d'envergure, l'éducation permanente ne se limite pas au "secteur subsidié" de l'éducation permanente, mais trouvera des alliés parmi de nombreux acteurs et institutions culturelles.

Premier test à l'horizon: la campagne du CIEP-MOC sur les enjeux des élections communales. Nous en reparlerons dans les semaines et mois qui viennent! ■

# Télés locales: Canal Démocratie?

# Qu'attendons-nous *d'une TV locale?*

PAR CHRISTIAN PIRET,
DIRECTEUR DU CIEP-ISCO,
AU NOM DE LA COMMISSION CULTURE
CIEP-MOC

***La Semaine sociale Wallonne et Bruxelloise du MOC des 7 et 8 avril 2005 était consacrée au thème "Télévision et Démocratie".***

***En complémentarité avec celle-ci, la Commission Culture du MOC a consulté des mandatés dans les télés locales et des journalistes professionnels pour construire avec eux un travail de réflexion:***

***"Qu'attendons-nous d'une TV locale?"***

Il y a 12 télés locales en Belgique, appelées initialement "télévisions communautaires". Elles sont de plus ou moins grande importance, mais on ne peut nier l'importance de leur audience. Elles font donc bien partie du paysage audiovisuel francophone. Nées dans le contexte "soixante-huitard", elles en ont gardé des traces institutionnelles puissantes.

**En voici deux exemples:**

- Les instances des télés locales doivent être composées, au moins pour moitié par des représentants du monde associatif, l'autre moitié étant composée de représentants des pouvoirs publics. Il y avait donc et il y a toujours une forte intention de faire de la télévision locale avec les associations.
- Les premières télévisions locales s'appelaient "communautaires", non parce qu'elles avaient pour pouvoir compétent la Communauté française, mais parce qu'elles avaient pour mission de réaliser des émissions communautaires, c'est-à-dire des émissions qui permettaient à des associations, à des comités de quartier de s'approprier le micro et le montage et de faire entendre leur voix. Ces émissions abordaient des thèmes qui rencontraient les préoccupations des citoyens: le logement, l'aménagement du territoire, la santé, l'intégration des personnes handicapées, les rapports entre cultures, etc…

Avec le temps et les accroissements des besoins financiers, un certain affadissement des élans du début, un intérêt croissant des politiques pour utiliser le moyen de communication, on peut se demander si les télés locales remplissent encore ce rôle de liaison privilégiée entre les associations.

La Commission Culture du MOC a donc approfondi cette question. Les réflexions qui suivent sont l'écho actuel et provisoire de ces travaux.

## DIFFUSER UNE INFORMATION LOCALE DE QUALITÉ

Les télés locales sont d'abord un lieu privilégié *d'information locale*. De notre point de vue, et c'est vrai aussi pour la RTBF et RTL, cette information ne doit pas être purement événementielle, mais doit développer la compréhension et l'analyse critique. Il ne suffit pas de tendre son micro pour éveiller des "témoignages de l'homme de la rue"… ou des représentants politiques. Il faut viser à donner les informations de base nécessaires

à la compréhension et donc promouvoir des émissions allant au-delà des informations immédiates. Parmi les acteurs dont les analyses sont à privilégier se trouvent bien évidemment les acteurs associatifs, capables de révéler la dimension collective des questions soulevées, et susceptibles aussi de contrer le négativisme ambiant en montrant que "quelque chose peut être fait". Un bon indicateur de l'effort réalisé dans ce domaine de l'information locale est de vérifier les proportions de temps d'émissions comportant des analyses par rapport au cycle "nouvelles - sport - publicité".

### Partenaires du développement culturel de la région

Un autre rôle essentiel des télés locales est leur *participation au développement culturel* de la région. Là encore un simple "agenda culturel" informant le consommateur potentiel des activités culturelles existantes est insuffisant. Il faut éviter le conformisme culturel qui consisterait à ne présenter que les activités culturelles ayant déjà pignon sur rue, et manifester de l'audace culturelle en osant valoriser de nouveaux acteurs, de nouvelles formes d'expression, en étant particulièrement attentif à l'enjeu du pluralisme culturel, à comprendre dans le sens large: connaissance et respect des autres cultures, mise en évidence de l'originalité dans leur conception et leur questionnement.

### "Faire de l'éducation permanente" dans les télés locales?

Si l'on veut bien donner à l'éducation permanente le sens précis que nous lui attribuons, cela n'est pas évident. Faire une émission bien documentée et pédagogique est certainement très bien mais ce n'est pas faire de l'éducation permanente, c'est-à-dire un travail non pas pour les gens mais par les gens (les personnes et les groupes). Deux réflexions nous sont apparues: la première, c'est que l'approche médiatique valorise l'aboutissement d'une action, par exemple une manifestation, une pétition, une démarche auprès du politique et non la démarche même d'éducation permanente, c'est-à-dire le travail collectif d'expression du vécu, de découverte de la dimension collective de celui-ci, le choix collectif des priorités d'action, la mise en action effective. L'éducation… à l'éducation permanente nécessite donc de mettre en exergue la démarche autant que le résultat. C'est un enjeu important que de faire percevoir que l'action politique peut être le fruit de l'action de chacun, alors que la tendance générale, qu'il faut contrecarrer, est de limiter le politique aux discours et activités des personnalités politiques. Dans cette perspective, l'enjeu est de proposer à des journalistes des télés locales d'être attentifs aux processus et de les valoriser dans leurs présentations.

Une concrétisation particulière de ce qui vient d'être mentionné est la production d'émissions communautaires, c'est-à-dire des émissions qui valorisent l'expression de groupes locaux où ceux-ci jouent un rôle important dans la conception de l'émission, le choix des interviews, le montage, etc. tout en collaborant avec les journalistes professionnels, apportant leurs compétences pour conseiller le groupe, valoriser la démarche et l'expliquer au public par des émissions de qualité.

Un bon indicateur de l'existence de ces processus est tout simplement de vérifier si des émissions communautaires telles que décrites ci-dessus ont eu lieu et avec quelle fréquence.

### Valoriser le rôle des associations

Rappelons que le décret prévoit la présence d'au moins la moitié des représentants du secteur associatif au C.A. des télés locales. L'indicateur pour vérifier cela est donc très simple, mais il se complique si l'on vérifie quelles sont les associations représentées. Sont-ce des associations actives sur le terrain, en lien avec un public large, capables de produire des analyses de situations sociales, et de proposer des points de vue collectifs, éventuellement à négocier avec les pouvoirs publics?

Même si les *comités de programmation*, chargés de donner des avis sur des programmes, et donc se réunissant à une fréquence suffisante, ne sont pas obligatoires selon le nouveau décret, nous pensons qu'il faudra les mettre en place dans toutes les télés locales. Cela permettra d'avoir un lieu d'évaluation critique en vue d'avoir une influence réelle sur la programmation, pour décider du choix des émissions communautai-

res, veiller au pluralisme culturel, etc.

Enfin, nous suggérons que, à côté du travail “en instances”, des moments de rencontre réguliers aient lieu entre les responsables d'associations et les journalistes des télés locales pour échanger sur des projets à réaliser.

### Mieux contrôler la publicité et préparer l'avenir

La *publicité* a pris de l'ampleur dans les télés locales, pour des raisons de financement. Beaucoup a été écrit et réglementé dans ce domaine, mais l'impression est que les contrôles sont peu effectifs. Le contrôle des temps, des moments, et des contenus de la publicité, l'application des critères éthiques, le sexisme latent des contenus publicitaires devraient faire l'objet d'évaluation dans des endroits habilités (Conseil supérieur de l'audiovisuel) mais aussi dans les instances des télés locales.

Les télés locales posent aussi des *questions pour un avenir* auquel il faut se préparer. L'expansion possible des zones de couverture est l'une d'entre elles. Si comme consommateur on pouvait souhaiter en arriver à une situation où l'on pourrait capter à partir d'un même lieu toutes les télés locales, on ne doit pas douter que cela entraînerait des stratégies expansionnistes des publicistes, et donc un risque de dépendance accrue des télés locales vis-à-vis de ceux-ci, d'où nécessité accrue de régulation. Les besoins croissants en investissements technologiques sont inéluctables et engendreront des coûts croissants. Il faut s'y préparer et veiller à assumer une répartition des financements qui, encore une fois, ne fassent pas appel exagérément aux apports de la publicité. Il y a en effet d'autres moyens de financement, déjà utilisés par certaines télés locales: les régions, les communes et les télédistributeurs.

On terminera par souligner *l'enjeu de synergies accrues entre RTBF et télés locales*. Des synergies existent, mais dans un rapport inégalitaire dans lequel la RTBF a tendance à ne concéder aux télés locales que des événements mineurs, ou des prestations techniques qui, vu leur connaissance du terrain, permettent un gain d'argent et de temps pour la RTBF. Il faut au contraire souhaiter des énergies positives. ■

# TV locales et éducation permanente. *Réflexions à partir de la pratique de NOTELE*

par Christian PIRET,
directeur du CIEP-ISCO [1]

***A quelles conditions une télé locale remplit-elle sa mission d'éducation permanente?***

***En écoutant le témoignage de Jean Pierre WINBERG, directeur de Notélé, présenté à la Commission Culture du CIEP-MOC, et en parcourant la synthèse du rapport d'activité 2004 de cette TV locale, quelques conditions me sont apparues indispensables.***

Les partenaires publics qui subsidient les télés locales ont la responsabilité de faire respecter les missions de service public qui incombent à celles-ci, et donc, de prévoir des critères de contenus, de structures et de financement.

## Concernant les contenus

Notélé assure régulièrement des émissions d'analyse sur des sujets de société, des sujets socioéconomiques et des sujets visant à éclairer les enjeux de choix politiques.

Une fréquence de ce type d'émissions devrait être imposée pour sortir de la pure information événementielle. L'information sur les choix politiques ne peut, pour caricaturer un peu les choses, se limiter à présenter le micro aux hommes et femmes politiques. La réduction de la présentation des questions à des témoignages de personnes, fût-ce même "l'homme de la rue", ne peut suffire. Il faut savoir prendre le temps de l'analyse et de l'investigation. Nous avons tous en tête des cas scandaleux où le journaliste s'est contenté de reprendre un témoignage sans vérifier son bien-fondé, se contentant de justifier son attitude par la nécessité de l'urgence qui n'est souvent que la nécessité de la concurrence ou du "scoop". Une télé de service public, RTBF ou/et télé locale, doit être plus exigeante avec elle-même. Un bon indicateur de la réalisation de cette exigence me semble être la fréquence des émissions d'analyse, exigence qui devrait être quantifiée.

Une autre exigence de contenu serait la réalisation d'émissions dites "communautaires", c'est-à-dire des émissions où les citoyens ont la possibilité de s'exprimer sans contrainte et en toute… simplicité sur leurs problèmes quotidiens. Ces émissions caractérisées par la spontanéité des propos, la vérité crue de l'expression, l'audace des revendications, sont un outil de démocratie d'autant plus que les groupes œuvrent à l'élaboration du scénario, réalisent eux-mêmes les interviews, ainsi que les commentaires et participent activement au montage, le journaliste assurant la qualité de l'image et aidant le groupe à médiatiser son message. Un autre enjeu du contrat de gestion est de stimuler ce genre d'émissions qui, rappelons-le, ont justifié la création des télés locales à l'époque héroïque et devraient continuer à justifier leur maintien.

## Concernant les structures

Deux point faibles nous paraissent cruciaux dans la législation actuelle. D'une part, la régulation du système n'est pas réelle. Il n'y a pas de véritable contrôle des contenus et de l'application de l'éthique publicitaire. Cette régulation devrait être mise en place. D'autre part, il est regrettable que les comités de programmation aient été rendus facultatifs. En effet, on a pu constater par exemple que le comité de programmation de Notélé joue un rôle positif dans cette télé locale; c'est lui qui approuve ou non les projets d'émissions communautaires, c'est lui qui donne son avis sur les émissions réalisées. La fréquence de ses réunions (une fois par mois) et sa composition (moitié au moins d'associations, représentants différents de ceux du C.A. et de l'A.G.) permettent un travail utile et indépendant. Se priver de cette structure est, à mon avis, un manque pour la démocratie.

## Concernant le financement

On sait qu'à l'avenir des investissements technologiques importants devront être réalisés. Il ne faudrait pas qu'on en conclue qu'il faut obtenir nécessairement une part plus grande de publicité commerciale. L'exemple de Notélé indique que d'autres sources de financement sont possibles, via les télédistributeurs et les communes et via le financement des autres pouvoirs publics, Communauté française et Régions. Un modèle de cofinancement comprenant plusieurs apports est possible et doit être privilégié. Ne pourrait-on, de ce point de vue, analyser la structure des apports de financement de Notélé et la généraliser de manière à éviter l'apport privilégié de la publicité commerciale? ■

1. Cet article doit beaucoup à l'apport de l'intervention de JP WINBERG (directeur de Notélé) et à la lecture de la synthèse du rapport d'activité 2004 de Notélé.

# Proximité: *mode d'emploi*

PAR URBAIN ORTMANS,
DIRECTEUR - RÉDACTEUR EN CHEF
DE TÉLÉVESDRE

***A l'heure où les images traversent le monde en temps réel, les TV locales ont construit leur notoriété sur le concept simple de l'information appliquée au micro- territoire.***

***Le téléspectateur devient acteur du média: ce qu'il regarde, c'est la vie de sa communauté, ses enjeux, ses réalisations.***

## NI HISTORIENS, NI ENSEIGNANTS

L'information locale, c'est d'abord de l'information. Le concept de proximité n'autorise aucune largesse par rapport aux règles du métier. Bien plus, il suppose parfois une rigueur encore plus grande, car le retour par rapport à ce qui est diffusé, est immédiat. En cas de dérapage, la sanction fuse. C'est tant mieux.
Le journaliste local n'est donc pas un journaliste du troisième type! Les exigences de l'analyse et de la mise en perspective font partie de son quotidien. Une simple évidence. Par contre, on voudrait souvent lui faire jouer un rôle qui n'est pas le sien. Il n'est ni historien, ni anthropologue, ni enseignant, ni animateur culturel. Il est là, témoin attentif de la société locale, tentant de rendre au public, avec honnêteté, la pluralité du monde qui l'entoure. Et puis il y a l'engagement pour les valeurs démocratiques. A Télévesdre, nous avons été confrontés, il y a quelques années, à la montée de l'extrême droite et nous n'avons jamais transigé sur nos principes. Quant à la mise en évidence des communautés les plus précaires, nous nous en préoccupons de façon régulière, avec souvent un sentiment de mission insuffisamment accomplie: ces communautés fragilisées, confrontées à l'exclusion et à la pauvreté, n'ont pas la possibilité de se structurer et de se doter de porte-parole. Elles craignent la télévision et peinent à s'y exprimer. Les programmations des différentes télévisions sont plus variées qu'on ne le pense. Derrière ces différences s'expriment souvent, non des choix de programmation, mais des moyens très inégaux mis en œuvre. Pour nous, à Verviers, parvenir à installer un JT quotidien fut déjà une prouesse.

## ET LA CULTURE?

Un arrondissement comme celui de Verviers est un véritable réservoir culturel: à la vitalité des centres culturels locaux, s'ajoutent bien des initiatives associatives ou privées.Toutes les cultures ont leur place sur la télé locale, tant celles du terroir, ancrées dans la tradition, que les mouvements plus innovants. Pour nous, à Verviers, la culture, c'est aussi l'échange que nous entretenons depuis des années avec la Communauté germanophone: nous accueillons sur notre antenne chaque semaine une émission en langue allemande. La culture des autres nationalités a aussi sa place, réappropriée par la télévision locale et rendue au reste de la population: que de réactions

positives suite à la diffusion d'un dossier sur la communauté Tchétchène à Verviers.

### Culture et télévision locale, un mariage sans problèmes? Sans doute non.

Nous avons souvent le sentiment amer d'être un formidable "outil" de promotion… Passer sur la télévision locale pour présenter in extenso sa programmation, avec dates et prix des places, suffit souvent à faire le bonheur de nos interlocuteurs des circuits culturels. Or notre rôle, c'est de faire de l'information, pas de la promotion. Nous souhaitons nous inscrire dans un processus long de valorisation de la culture: rendre le contenu même des projets culturels, les suivre dans la durée, en tirer la matière la plus adéquate pour la télévision… Bref, emprunter des chemins plus escarpés et moins immédiatement productifs. Donner à voir, à entendre, à comprendre.

### Quelle participation citoyenne en 2005?

D'abord, et c'est peut-être là la tâche la plus ardue, créer la participation citoyenne en motivant associations ou individus à s'inscrire dans de tels projets avec la volonté d'y travailler sérieusement et de s'éloigner de l' "effet café du commerce". Ensuite, mettre en place un accompagnement solide par des professionnels: à eux d'intervenir sans outrance, tout en recadrant le projet s'il perd de son contenu ou si ses qualités techniques sont déficientes. Enfin, ne pas hésiter à évaluer régulièrement ces projets avec ceux qui y ont participé: confronter les résultats aux objectifs avec une rigueur professionnelle. Il y a deux ans, nous avons, sur Télévesdre, lancé un projet de 4 émissions citoyennes dont l'objet était de permettre à notre public de donner son avis sur nos émissions. Le plus dur fut de motiver et mobiliser les associations. Très souvent, nous étions interpellés par elles, mais quand il s'agissait de travailler en groupe pour analyser nos émissions et venir ensuite dans une de ces émissions pour nous y interpeller, il n'y avait quasiment plus personne… C'est l'effet "café du commerce" où chacun veut s'exprimer sans limite ni structure et où l'effort d'analyse en profondeur de notre programmation par notre public est difficilement réalisable, faute de combattants… Autre projet fut, lui, couronné de succès: notre rencontre au Centre culturel régional avec une soixantaine d'associations locales pour leur expliquer notre manière de travailler et entendre leurs souhaits et leurs suggestions… L'échange fut fructueux et l'on a pu rencontrer certaines aspirations tout en faisant réfléchir les associations sur le fait que l'on fait de la télévision. Nous avons pu notamment faire passer le message que nous écartons de plus en plus la couverture des conférences de presse pour nous attacher plus aux événements eux-mêmes.

### La publicité, source de financement de plus en plus importante

Partons d'une première mise au point. Ces dernières années, le seul poste de nos ressources à avoir augmenté de manière significative fut celui de la publicité, laquelle occupe, en pourcentage, une place de plus en plus importante, dans l'ensemble de nos ressources: le financement public n'augmente pas, le financement privé s'accroît et vient soutenir notre développement. On peut à la fois s'en réjouir et le déplorer: s'en réjouir car l'augmentation de la publicité n'est que le corollaire du succès de nos émissions… S'en inquiéter car cela signifie qu'une partie de l'essentiel de notre mission est financée par une source aléatoire. Ceci étant dit, nonobstant le respect strict des obligations légales en la matière, c'est faire preuve de naïveté et de dogmatisme de penser qu'on pourrait établir des "critères" qui nous feraient prendre ou refuser la publicité selon qu'elle met en valeur ou non les produits locaux. Ce ne serait d'ailleurs pas légal. Ce serait en outre une aberration économique qui conduirait toutes les télés locales rapidement à la faillite. Il existe d'autres pistes pour assurer le financement des télé locales. Voici deux idées à creuser. La première, ce serait d'imaginer que l'accès au financement par la Communauté française devrait passer par un préalable qui serait le financement local, par les communes notamment… La deuxième s'inspire de l'exemple de Tournai qui reçoit des câblo-distributeurs plus de 10 euros par an et par foyer câblé (au lieu des 2 euros prévus légalement).

### Les questions stratégiques

La question du respect des zones de couverture et des zones de diffusion est un sujet éminemment délicat, même s'il faut être conscient que l'évolution technologique risque de bousculer beaucoup de certitudes sur ce point dans un proche avenir. Pour des raisons techniques, il y a deux ans, la zone de diffusion de Télévesdre a été étendue sur presque la moitié de l'Arrondissement de Liège, créant de vives tensions avec RTC Télé-Liège. La télévision liégeoise a légitimement demandé que Télévesdre réintègre sa zone de diffusion. Le principe acquis depuis lors est que si une des deux télévisions de la Province de Liège souhaite diffuser sur la zone de sa voisine, elle doit obligatoirement passer par l'accord et le canal de la télévision voisine.

### En conclusion…

Une fois de plus, les télévisions locales sont à la croisée des chemins: il leur faut absolument s'extraire d'un mode de pensée uniquement socio-culturel pour devenir de véritables entreprises culturelles. C'est là tout l'exercice: faire entrer en résonance ces deux mots, entreprise et culture. Le management d'une véritable entreprise au service de ce que l'ancien premier Ministre français Jacques Chaban-Delmas appelait "le supplément d'âme". ■

**Le défi est passionnant: au travail!**

# Se former *à la télé?*

PAR LUC DE BUEGER,
DIRECTEUR D'INFORM'ACTION

Lorsque nous avons besoin de convaincre ou que nous devons donner à qui nous parlons les clés de notre raisonnement, nous utilisons volontiers un raccourci, une image comme on dit… Images… La sémantique ne passe pas par là par hasard: la télé offre bel et bien des raccourcis; elle montre, pour expliquer plus vite (et mieux…?), pour ne pas avoir à expliquer. Le résultat sur la démocratie et l'intelligence partagée est parfois excellent, parfois dramatique, mais c'est ainsi. La télé est donc un média qui fonctionne avant tout avec des images. C'est sa raison d'être.

## SOURIEZ, VOUS ÊTES FILMÉ!

Notre civilisation est d'ailleurs submergée par une culture de l'œil. De nos cinq sens, la vue est devenue le plus sollicité. Ce n'est pas une opinion, mais un constat: le monde est voyeur, l'image est partout; les infos montrent les événements, la pub montre les produits, les clips montrent la musique, les jeux vidéo montrent tout, le téléphone se fait visiophone -ce n'est plus de la science-fiction-, on surveille les rues, on suit l'accouchement du petit ou l'agonie du pape en Haute Définition … Les statistiques qui relèvent le temps passé par l'occidental moyen devant un écran chaque jour offrent à cet égard une image édifiante: nous sommes des experts du "regardage" de télé (la langue française est fantastique!).

Alors, en bons experts, nous qui savons (?) que la télé peut tout, que c'est le média miracle pour exprimer largement nos idées ou répandre nos convictions (ça nous fait un point commun avec les lessiviers), nous sommes forcément demandeurs de temps d'antenne et vite persuadés que si nous demandons à notre télé locale (ou à la RTBF) de couvrir une de nos activités et qu'elle ne le fait pas, c'est qu'elle est politisée à outrance, qu'elle est de mauvaise volonté, qu'elle refuse de remplir son devoir de promotion des idées citoyennes, qu'il nous faut être plus forts et revendicatifs au niveau de son CA ou de son Comité de programmation, bref, que c'est la faute aux autres…

## INTERLUDE

Livrons-nous à un petit exercice.

*Préliminaire:*

a) les téléspectateurs n'ont envie de regarder que ce qui est à voir;
b) les télés locales sont légitimées par le fait que des gens les regardent;
c) les télés locales ont des moyens financiers et humains (souvent très) mesurés.

*Données du problème:*

1. Sachant que la production de vingt-cinq secondes d'images prises en extérieur pour un journal télévisé exige le déplacement de deux personnes minimum durant deux heures, la prise d'une bonne demi-heure d'images, trois quarts d'heure de banc de montage avec technicien pour choisir et condenser la "matière" visuelle, un quart d'heure d'écriture pour résumer la situation présentée, huit minutes pour enregistrer ce commentaire et dix minutes pour soumettre le sujet au rédac'chef (plus étalonnage, respect des formats, intégration de l'habillage d'antenne…).
2. Sachant par ailleurs qu'à quatorze heures, ce jour, la commune de Marblasnes organise son "traditionnel concours de lancer de tartes à la crème flambées, avec course en sacs entre échevins" (plus la participation de Johnny Baglione qui tentera pour l'occasion de lever un éléphant avec ses dents) et que, d'autre part, au même moment, l'asbl "Amicale des orphelins de

sœur Bénédicte" monte un débat public intitulé "Démocratie citoyenne: entre citoyens et démocratie" (avec la présence de nombreux invités dont le secrétaire-général-adjoint du syndicat des séminaristes hésitants -sourions, c'est parfois ainsi que nous sommes perçus).

3. Sachant que la télé communautaire compte ce jour-là deux équipes de tournage disponibles mais qu'il y en a une qui tourne l'inauguration de la gare RER de Wanfersiploux.

*Question:*
Lequel des deux événements décrits en point 2 la télé communautaire choisira-t-elle de couvrir pour rendre compte de ce qui se passe dans la province?
*Réponse:*
Devinez! (fin de l'interlude)

## Montrer

La télé n'est pas un journal, une revue ou une radio, elle est là pour montrer des choses qui bougent. Entre elle et un autre média, il y a plein de différences, comme l'écoulement du temps par exemple: chacun peut lire à son rythme mais la télé impose son rythme (qui lui est dicté par l'actualité et ses moyens propres)… Une conscience aiguë de l'importance de nous-mêmes, de nos mouvements, de l'enjeu de nos actions fait que nous voudrions pleinement profiter des antennes des télés locales et communautaires comme si elles nous appartenaient… Mais voilà, la pratique de l'image ne nous est pas familière; consommer et fabriquer sont deux choses très différentes! Il serait idiot de réduire la télé à une collection de caméras qu'on utiliserait avec facilité, de croire que le fait de montrer épargne à l'émetteur d'information un effort d'expression, de développement de nuances ou de recherche d'arguments (alors que regarder est à la portée de n'importe qui, ne nécessite aucune formation et ne demande guère d'efforts). La manipulation d'images (au sens normal et premier du terme) est un formidable moyen d'expression qui peut produire de l'émotion, du sens et du fond: c'est un art dont la maîtrise exige plusieurs années d'études. Ce n'est sans doute pas pour rien! L'instrument est lourd… En outre, il appartient à tous les citoyens, y compris ceux qui pensent autrement. Nous devons donc apprendre à collaborer avec ceux qui détiennent l'outil et savent s'en servir, nous intéresser à leur langage, à leurs pratiques professionnelles, com-mu-ni-quer avec eux et accepter de nous pencher sur leurs buts et particularités, car eux et nous sommes partenaires dans la société. Le contrat? Habillons nos actions: donnons-leur des images intéressantes à montrer avec le fond que nous proposons et ils les montreront.

Pour résumer, comprenons que la télévision est un appareil vivant, un organisme technique qui a besoin d'être nourri, compris et abordé par nous avec l'aide des professionnels. Quelques notions de son fonctionnement sont indispensables pour l'apprivoiser, et les télés sont les premières à vouloir qu'un effort d'éducation des utilisateurs potentiels soit entrepris. On dit que quand on n'a rien à dire, on peut fermer sa… se taire (même si dans la pratique, "tenir le crachoir" est une attitude déjà vue, rentable pour empêcher d'autre expression que la sienne…). Pour passer à la télé, débrouillons-nous pour être montrables et prenons le temps de nous former un minimum. L'ASBL Inform'action est prête à élaborer un programme dans ce sens, avec les responsables des télés. Il n'y a qu'à demander [1]… ■

1. Inform'action: boulevard des Archers 8 à 1400 Nivelles. Tél: 067/21.86.56 fax: 067/21.21.82 e-mail: lucdebueger@informaction.be, secretariat@informaction.be

# Partageons l'avenir! *Le plan de la CSC*

Il y a 10 ans, la CSC lançait son "Plan pour l'Avenir". Aujourd'hui, en réaction notamment aux multiples attaques menées à l'encontre de la Sécurité sociale et face à l'instabilité du marché du travail, la CSC a réactualisé son plan d'avenir. Sa volonté est que demain, nous puissions tous partager un avenir avec plus d'emploi, une sécurité sociale plus forte et une fiscalité plus juste. L'idée de base du plan d'avenir était ingénieuse et très simple: un financement des allocations familiales et de l'assurance-maladie assuré par tous les revenus selon les facultés contributives, ce qui implique un allègement des charges pesant sur les revenus du travail en échange de plus d'emplois et ainsi une sécurité sociale financièrement plus solide.

## Que s'est-il passé depuis?

Les charges sociales ont été abaissées, mais sans qu'il y ait de résultats tangibles en matière d'emploi. C'est principalement la croissance économique enregistrée au cours de la seconde moitié des années 90 qui est à l'origine de l'augmentation de l'emploi, mais toujours de façon moindre qu'ailleurs qu'en Europe. L'impôt sur les revenus du travail diminue, c'est un fait positif, mais les autres revenus n'ont pas à payer un centime de plus et par ailleurs, ils bénéficient d'un pardon fiscal. La Sécurité sociale n'est pas devenue plus solide. Le financement reste incertain: les cotisations ont diminué,, mais le financement alternatif est insuffisant et variable d'année en année. La Sécurité sociale n'est pas devenue plus sociale: les prestations sociales continuent, année après année, d'être en retard sur l'évolution du bien-être. Face à cette situation, la CSC a décidé que le moment était venu de relancer son plan, surtout pour répondre au vieillissement futur de notre population et à ses conséquences pour la Sécurité sociale.

## Les sept lignes directrices du Plan pour l'Avenir

1. La Sécurité sociale assure à beaucoup un revenu, limitant ainsi la pauvreté.
2. Le financement de cette sécurité sociale est cependant trop basé sur le travail et le salaire. Cela ne favorise pas l'emploi. Et cela est aussi injuste: les revenus du travail sont fortement mis à contribution, les autres revenus peu.
3. La Sécurité sociale est donc un large édifice mis en place pour beaucoup et pour de nombreuses choses, mais qui s'appuie sur une base étroite, à savoir le travail. Le vieillissement de la population risque d'encore fragiliser cet édifice.
4. Nous ne voulons cependant pas d'une diminution des allocations ou du nombre d'ayants droit, ni que la Sécurité sociale devienne un dispositif de base. Nous voulons par contre que les prestations sociales suivent l'évolution du bien-être. Nous voulons ainsi une sécurité sociale plus forte et plus juste, dont le financement soit garanti.
5. Pour cela, il faut scinder la Sécurité sociale en deux ailes.
6. Les secteurs liés au travail (pensions, chômage, incapacité de travail - invalidité, accident du travail et maladie professionnelle), avec des systèmes pour les travailleurs, les fonctionnaires et les indépendants, financés par des cotisations sur les revenus du travail.
7. Les secteurs non liés au travail (soins de santé et allocations familiales) avec un seul système pour l'ensemble de la population (soins de santé) ou pour tous les enfants (allocations familiales), dont le financement est également assuré par tous selon les facultés contributives.

Néanmoins, cette sécurité sociale à deux ailes doit rester fédérale avec une gestion paritaire. La CSC plaide pour une cotisation sociale généralisée (CSG) sur tous les revenus réels des particuliers et des entreprises. Ainsi, le salaire net augmentera et le coût total du travail diminuera également. Cette diminution doit créer plus d'emplois ou du moins maintenir l'emploi qui autrement serait perdu.

Plus d'emplois, plus de sécurité sociale financière plus forte, une fiscalité plus équitable, et ainsi un revenu plus juste, c'est possible avec le Plan de la CSC pour l'Avenir. ■

# Autour de l'autonomie, *un projet commun de l'UCP*[1]

PAR ALDA GREOLI,
DIRECTRICE SOCIO-ÉDUCATIF ANMC

Dans la foulée des résolutions du dernier congrès de l'UCP, les représentants des régionales ont souhaité faire en sorte que les aînés puissent demeurer des citoyens actifs prêts à s'impliquer, avec leurs droits et leurs devoirs, dans la vie de la Cité en tant qu'acteurs pour le bien commun à tous les niveaux de décisions politiques. Se positionner en citoyen actif et responsable implique la conservation d'un degré d'autonomie permettant de faire des choix de vie, de les confronter à d'autres et de les partager; et cela quel que soit notamment son âge, son état de santé, ses capacités en matière de mobilité, son lieu de vie, ses ressources financières.

Ce projet commun a pour ambition de détecter certains problèmes handicapant l'autonomie des aînés et d'y remédier de façon à permettre à ceux-ci de participer pleinement à la vie sociale.

La première démarche a été de cerner les difficultés rencontrées par les aînés et leurs attentes liées aux thèmes choisis par les régionales.

Une vaste enquête menée par les animateurs régionaux a permis dans un premier temps de recueillir une masse impressionnante d'informations[2]. Ainsi, plusieurs milliers de questionnaires ont été complétés et de nombreux groupements locaux furent consultés. Les premières analyses mettent en évidence quelques grandes tendances reflétant les difficultés auxquelles se heurtent les aînés.

## MIEUX CONNAÎTRE LES ALTERNATIVES À LA MAISON DE REPOS

Au niveau du logement, la chute s'avère le principal ennemi de l'autonomie. Près d'un tiers des personnes ayant répondu au questionnaire[3] avouent avoir été victimes d'une chute à domicile ou connaître quelqu'un qui l'a été.

Les réponses démontrent que les personnes mesurent assez bien les principaux risques de chute et les obstacles à leur mobilité dans la maison. Paradoxalement, peu nombreux sont ceux qui envisagent d'aménager leur domicile en vue de réduire ces risques.

La plupart envisagent l'entrée en maison de repos comme un pis-aller auquel il faudra bien se résigner un jour. L'urgence et l'impré-

paration sont pourtant source de bien des drames humains.
Dans ce domaine, la qualité des soins et du cadre de vie, le coût de l'hébergement et la qualité de l'alimentation attirent prioritairement l'attention.
Par ailleurs, la majorité des personnes interrogées méconnaissent les services leur permettant de rester à domicile le plus longtemps possible.

Bien que peu ou mal connus, les services d'aide à domicile sont appréciés par les utilisateurs. Quoique généralement sous financés, ils deviennent de plus en plus indispensables face au nombre croissant de personnes âgées. Des choix politiques devront dès lors être faits.

Une large majorité avoue ne pas avoir entendu parler des alternatives au placement en maison de repos: centres d'accueil de jour, centre de soins de jour, résidences-services, … (il faut bien reconnaître que celles-ci sont très peu développées à l'heure actuelle). Plus préoccupant, un peu moins d'un tiers des personnes ne souhaite pas d'information à ce sujet. Ce refus d'être informé ou parfois même de parler de la question de l'entrée en maison de retraite a été constaté à plusieurs reprises par certains de nos responsables qui accompagnaient des groupes pour remplir le questionnaire. L'entrée en maison de retraite semble démoraliser ou faire peur.

## Toujours bon pied, bon oeil

Le questionnaire santé[4] fait apparaître que la grande majorité des aînés se disent en bonne santé. Le médecin traitant recueille un maximum de satisfaction et semble un "outil" fondamental dans le maintien de l'autonomie. Par contre, le dossier médical global n'est connu que de 6 personnes sur 10 et moins de 20 % des répondants utilisent un carnet de santé.
La consommation de médicaments s'avère très importante: plus de la moitié prennent plus de trois médicaments par jour, ce qui représente une part importante des dépenses individuelles pour les soins de santé.
Les génériques sont connus de plus de la moitié des personnes interrogées; un quart parmi ceux-ci disent en utiliser.
Le taux de satisfaction à l'égard de l'hôpital est globalement positif. Les informations concernant l'acompte, le prix du séjour et la lisibilité de la facture constituent cependant des points faibles.
Le retour au domicile ne semble pas toujours bien préparé par les services sociaux de l'hôpital.

L'Hospi Solidaire, en ce qu'elle constitue un instrument primordial de sécurité et de solidarité face aux coûts générés par l'hospitalisation, mériterait d'être mieux connue.

Aujourd'hui, toutes ces pistes d'action sont travaillées dans de nombreux groupes de base au sein des différentes régionales, afin d'agir directement dans le milieu de vie et permettre ainsi la construction d'actions collectives. ■

1. Union Chrétienne des pensionnés (UCP) est le mouvement social des aînés de la Mutualité chrétienne.
2. Les résultats des différentes enquêtes menées dans le cadre du projet AUTONOMIE de l'UCP sont disponibles auprès de l'UCP national. Tél. 02/246.46.72. E-mail: mc@skynet.be
3. Données recueillies par la régionale du Brabant wallon
4. Résultats des enquêtes menées par les régionales du Centre, de Charleroi, de Mons et de Thudinie.

# Après les JO d'Athènes Play Fair at the olympics: La plus grande mobilisation "anti-sweatshop" de tous les temps

PAR FRANCE HUART,
ANIMATRICE CIEP COMMUNAUTAIRE

***Les objectifs de la campagne mondiale Play Fair at the Olympics étaient d'interpeller les organisateurs des Jeux Olympiques au niveau international et national, et le secteur textile du sport pour un plus grand respect des conventions sur les droits des travailleurs du Sud[1].***

***Comment s'est-elle déroulée et quels ont été ses impacts?***

Cette campagne a connu un succès médiatique et une mobilisation dynamique à laquelle ont pris part les syndicats, les organisations de défense des travailleurs, des athlètes de haut niveau du Nord et du Sud. Elle s'est concrétisée par une pétition signée par plus de 550.000 personnes et par la mise sur pied de plus de 500 actions locales. Pour la Belgique: 200 actions locales et plus de 90.000 pétitions récoltées.

Une résolution du Parlement européen ainsi que de nombreux parlementaires nationaux ont soutenu les objectifs de la campagne. Cette mobilisation a montré à l'industrie des vêtements de sport que les consommateurs et les travailleurs partagent les mêmes préoccupations concernant l'abus et l'exploitation des travailleurs largement répandus au sein des filières d'approvisionnement des marques de sport. Pour les défenseurs des droits des travailleurs dans le Sud, elle a créé une chambre d'échos pour leurs propres revendications pour les droits des travailleurs. En outre, la résolution de plusieurs conflits du travail chez des fournisseurs a été possible.

## LE DÉBUT D'UNE SOLUTION SECTORIELLE?

Sept importantes multinationales de vêtements de sport se sont réunies avec l'Organisation internationale du travail (OIT) pour discuter du "programme de travail" d'Athènes à Pékin, afin de réduire les abus de travail dans l'industrie du vêtement de sport. La Fédération mondiale de l'industrie des articles de sport (WFSGI) étudie actuellement ce programme. Récemment, un nouveau comité de la WFSGI s'est saisi de ces propositions.

Parallèlement, une rencontre avec une partie des compagnies ciblées (Puma, Asics, Mizuno et Umbro) a permis de commenter le rapport de base de la Campagne et ses propositions, généralement accueillies positivement. En outre, elles se sont engagées à rendre public leurs lieux d'approvisionnement, ce qui est une action habituellement difficile à obtenir, car cette possibilité de contrôle augmente le respect des droits des travailleurs sur les lieux de travail.

**A DES DEGRÉS VARIABLES, LES COMPAGNIES SE SONT ENGAGÉES À:**

- prendre en compte la liberté d'association des travailleurs en favorisant leur formation, organisée en coopération avec des organisations impliquées dans la campagne;
- céer un espace de dialogue avec la Fédération internationale des travailleurs de textile concernant les droits des travailleurs de former et de se joindre à un syndicat;
- développer de manière plus crédible des enquêtes sur les lieux de travail et des procédures de plaintes accessibles aux travailleurs en collaboration directe avec des parties prenantes au niveau local;
- prêter une plus grande attention à l'impact de leurs pratiques d'achat sur leurs engagements éthiques et partager l'information appropriée avec la campagne;
- évaluer et développer leurs politiques de pratiques d'emploi, en y incluant des critères de traçabilité des filières d'approvisionnement et de salaire;
- inviter la WFSGI à être plus active par la promotion d'une référence au niveau du secteur industriel, pour faciliter le progrès des petites compagnies;
- prendre en considération la possibilité de collaborer avec d'autres compagnies actives et organisations non gouvernementales par l'intermédiaire de la Fair Labour Association.

## PROGRÈS LIMITÉ AVEC LE MOUVEMENT OLYMPIQUE

Le Comité international olympique (CIO) a catégoriquement refusé de s'engager pour le respect des droits des travailleurs occupés dans les filières d'approvisionnement de ses sponsors et des dépositaires de ses licences que ce soit au niveau national, international ou à celui de l'organisation des Jeux d'Athènes. Le CIO a cependant convenu que les objectifs de la campagne convergaient avec l'esprit olympique, le principe de fair play et d'éthique. Il a accepté de dialoguer avec l'industrie du vêtement de sport pour combattre les abus des droits des travailleurs du secteur. Beaucoup de comités olympiques nationaux et plusieurs athlètes ont néanmoins soutenu l'appel lancé par la Campagne. Le Comité organisateur des Jeux Olympiques d'hiver de 2006 à Turin a adopté une "charte d'intentions", qui se veut une contribution à la définition de normes éthiques pour des événements sportifs mondiaux. Le Comité s'est dit intéressé de discuter en automne 2004, avec les membres de la Campagne pour améliorer les valeurs sociales et morales dans le sport.

## EN CONCLUSION: POURSUIVRE LES LOBBIES

L'attitude dénigrante et le refus d'être proactif du CIO déçoit particulièrement les membres de la campagne. Le CIO n'a pas pris en considération les pétitions malgré le nombre important (plus d'un demi-million de signatures collectées autour du monde). La Fédération mondiale de l'industrie du sport a répondu de manière peu significative aux revendications de la campagne et n'a fourni aucune indication sur la façon dont elle prendra en considération les manquements de la plupart de ses membres. Si certaines compagnies individuelles ont bougé, les résultats sont encore très partiels, avec peu d'amélioration durable. Pékin 2008 semble une des prochaines étapes clefs de l'évaluation des progrès accomplis. Au bout de cette campagne, les marques de sport ne peuvent plus ignorer ou contourner leurs responsabilités sur le respect des droits ds travailleurs du secteur. La campagne a mis en évidence que les pratiques en vigueur basées sur divers codes de conduite individuels n'ont pas atteint l'objectif d'éviter les violations et abus. En outre, il est temps pour les plus grandes marques d'intégrer les engagements pris dans leurs pratiques d'achat. Elle a également développé tout un programme de travail entre Athènes et Pékin, qui reprend le chemin à parcourir par les entreprises, le secteur et les autorités olympiques. ■

**ENSEMBLE, METTONS-Y LE RYTHME ET LES ÉTAPES NÉCESSAIRES.**

1. Un article présentant toute la campagne et ses enjeux a été publié dans le n° 40 de l'Esperluettte (p. 20).

# Changement à la tête du CIEP-ISCO

***Ce 1er juillet 2005, Christian PIRET, directeur du CIEP-ISCO depuis 1993 part à la prépension.***

***C'est Anne Scheune, permanente CIEP régional de Charleroi et en outre formatrice ISCO qui lui succède.***

***Dans un interview que nous leur avons consacré, ils nous livrent les moments clés de leurs parcours, les enseignements tirés de leur expérience et les perspectives pour l'avenir du CIEP-ISCO.***

**Parcours de Christian Piret**

**&** *Christian, la question de la formation et plus spécifiquement celle de la démocratisation de l'enseignement, est un sujet qui te tient particulièrement à cœur et qui traverse l'ensemble de ton parcours professionnel…*

**C.** En effet. D'une manière ou d'une autre, les hasards de la vie d'une part, un intérêt personnel d'autre part, m'ont amené à travailler des questions liées à la démocratisation de l'enseignement et des formations, comme chercheur ou comme organisateur. L'évocation de mon premier sujet de recherche comme chercheur FNRS en 1969, sur les causes des inégalités sociales dans les échecs à l'université et de celui sur la démocratisation de l'enseignement supérieur en 2002 en sont, pour moi, des symboles. Lorsque j'étais assistant à l'UCL, j'ai également mené une recherche sur les contradictions entre l'évolution positive des formations et des qualifications ("l'évolution des forces productives") et l'utilisation de celles-ci dans les entreprises ("les rapports de production"). Puis en 1975, en tant que sociologue au service d'études de la CSC, j'ai poursuivi dans ce domaine de recherche notamment au travers d'une étude sur les politiques de formation des travailleurs sans emploi. Par ailleurs, d'autres thèmes porteurs de l'action syndicale ont fait l'objet de mon attention: l'argumentation pour "les 36 heures en 1980", les causes des grèves, la place des femmes dans les instances syndicales, les conditions de bon fonctionnement des comités d'entreprise, la représentation syndicale dans les PME.

**&** *1992. Tu es sollicité pour succéder à Emile CREUTZ, à la direction du CIEP-ISCO. Une période charnière dans ton parcours professionnel, durant laquelle ton prédécesseur semble t'avoir apporté beaucoup?*

**C.** Pendant un an, j'ai côtoyé Emile. Il est merveilleusement parvenu à la fois à m'écouter et à répondre à mes questions et à me laisser progressivement prendre ma place au sein du CIEP-ISCO. Je n'oublierai jamais, comme un flash, ces moments où j'entrais dans son bureau et où il arrêtait tout pour être attentif à mes demandes. Mon souhait est qu'Anne garde un souvenir équivalent de notre période de travail ensemble!

**&** *Quels sont les enseignements majeurs que tu tires aujourd'hui de ton implication au sein du CIEP-ISCO?*

**C.** Un immense respect, au fil des rencontres, pour tous ces adultes qui ont donné beaucoup d'eux-mêmes pour progresser, pas seulement pour eux-mêmes mais pour être plus utiles aux autres. Je pense ici aux nombreux étudiants ISCO, à ces défenses de mémoire où je prenais conscience de l'effort consenti pour faire un travail de recherche quand on est sollicité en même temps par la vie familiale, le travail professionnel, l'engagement militant. Un immense respect pour ces formateurs ISCO qui n'ont pas compté non plus leur temps pour à la fois faire passer des connaissances et contribuer à les faire émerger chez les étudiants. J'ai aussi appris à tenir compte… de l'imprévisible qui s'oppose aux étiquetages rapides: comme par un déclic, tel étudiant ISCO se découvre à lui-même, s'affirme, se transforme ou devient réellement lui (elle)-même. J'ai donc essentiellement appris à respecter davantage, à admirer. Au-delà des tracas organisationnels, du scepticisme sur l'ISCO, la portée de son diplôme, etc. je suis reconnaissant à mes prédécesseurs d'avoir mis cet outil extraordinaire en route et suis heureux, au moins, d'avoir pu assurer son prolongement.

**&** *Mais l'ISCO seul, sans le CIEP et le MOC, n'aurait pas le même visage, ni la même envergure…*

**C.** C'est là en effet tout un réseau extraordinaire de personnes, de rapport entre organisations très différentes, avec une complexité sans nom pour construire quelque chose ensemble, mais dans la certitude que ce réseau est unique en son genre. Je suis heureux de faire partie de ce réseau, et ferai le nécessaire au moment de finir mon activité professionnelle, pour y rester accroché car j'ai appris, comme à la Semaine Sociale, le plaisir de se retrouver ensemble dans des lieux privilégiés.

**&** *Concernant l'avenir du CIEP-ISCO, si tu devais privilégier une orientation à prendre, un enjeu à suivre quel serait-il?*

**C.** Je pourrais, pour répondre à la question des enjeux, rejoindre les analyses classiques sur les enjeux du futur, mais puisque l'occasion m'en est donnée, je pointerai un enjeu habituellement peu exprimé: l'enjeu de concrétiser la volonté d'égalité dans la société tout autant que dans le rapport homme-femme dans les couples, y compris dans les couples de militants, ou dans les couples où il y a un militant. L'enjeu de ne pas cultiver la schizophrénie du prêcheur d'égalité "à l'extérieur". L'enjeu d'être heureux chez soi et à l'extérieur, à l'extérieur et chez soi. On ne peut vouloir l'égalité partout dans le monde en perpétuant la sempiternelle répartition des tâches homme-femme à la maison!

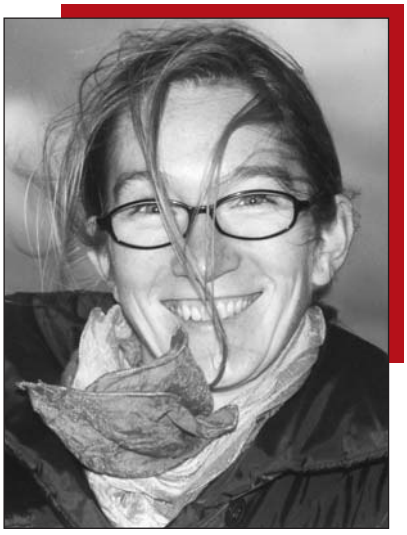

## Parcours d'Anne Scheune

**&** *Anne, à peine 33 ans et déjà directrice du CIEP-ISCO! Il faut dire que ton engagement au sein de la grande famille du mouvement ouvrier chrétien ne date pas d'hier…*

**A.** Il y a de cela déjà dix-huit ans! Quand j'étais adolescente, j'ai vécu mes premières expériences d'animation de groupe et de gestion de projet. C'est en effet à ce moment que je suis devenue aide-animatrice bénévole dans une petite plaine de jeux organisée par Jeunesse et Santé.

Par la suite, je me suis découvert une véritable passion pour l'animation d'enfants en plaines ou en camps de vacances et puis suis devenue formatrice d'animateurs et de responsables et ai participé à la relance d'un comité dynamique sur la région thudinienne.

**&** *Puis le saut dans la vie active… toujours au MOC!*

**A.** Après un graduat en communication sociale et une licence en psychologie sociale et du travail, c'est … à Jeunesse et Santé Namur que j'ai eu mon premier job dans le cadre d'un contrat de remplacement. J'ai ensuite commencé à travailler au CIEP-MOC de Charleroi-Thuin avec comme tâche principale la coordination de la formation sur la région. Il s'agissait à la fois de gérer l'ISCO et les dossiers de formation régionaux. Coordonner et donner cours à l'ISCO étaient à la fois un plaisir et une source d'enrichissement permanent de par les contacts et la richesse des échanges avec formateurs et étudiants. Quel partage d'expériences, quel enthousiasme pour acquérir des armes pour être plus efficace dans la défense des droits de tous, quelle solidarité dans le travail à effectuer, …

**&** *Qu'est-ce qui t'a finalement poussée à postuler à la direction du CIEP-ISCO?*

**A.** Mon travail à Charleroi me plaisait en effet beaucoup mais je n'imaginais pas le faire encore pendant près de trente ans. L'opportunité d'occuper le poste de directrice se présentant, j'ai voulu relever le défi. Et depuis trois mois, l'aventure a commencé.

**&** *Une aventure chargée d'espoirs probablement. Quels sont les défis que tu souhaiterais relever dans les différentes tâches qui t'incombent comme directrice du CIEP-ISCO?*

**A.** Concernant l'ISCO, je souhaiterais multiplier les expériences en faisant partager par les régions et les organisations constitutives du MOC l'importance de la formation des militants et travailleurs du mouvement. Je voudrais également mettre tout en œuvre pour accroître la reconnaissance du graduat en sciences sociales et du travail tant à l'intérieur du mouvement que vis-à-vis de l'extérieur. D'autre part, je me dois de situer le CIEP comme garant de la cohérence avec les options fondamentales du MOC et en même temps comme soutien aux fédérations pour la mise en œuvre efficace et pratique de leur réalité régionale. La construction d'un projet à long terme, commun à l'ensemble des organisations autour de la politique de formation du mouvement et dans le mouvement, en cohérence avec le projet politique du MOC, voilà un troisième défi à relever, en plus de celui d' être un relais efficace entre le Conseil Supérieur de l'Education Permanente et les régionales CIEP. ■

**Beaux défis penserez-vous, mais nous (c'est-à-dire l'équipe) allons nous y atteler.**

# Pour une reconnaissance *du diplôme ISCO* dans le Mouvement

Par le Groupe ISCO
Tournai Général, 2ème année

Dans le cadre du cours de sociologie, les étudiants de l'ISCO Tournai Général, 2ème année, apportent ici un témoignage et une analyse collective en particulier concernant ce qu'ils perçoivent comme étant les objectifs de l'ISCO et la portée du diplôme. Il en ressort une question pertinente et impertinente à la fois!

L'ISCO (Institut Supérieur de Culture Ouvrière) a été créé par le MOC (Mouvement Ouvrier Chrétien) et la FUNDP (Facultés Universitaires Notre Dame de la Paix) avec le souci de former l'esprit critique des militants de base et affiliés aux institutions constitutives du Mouvement. Basée sur l'évidente richesse du travail en coopération, la pédagogie de l'ISCO est axée sur le travail de sous-groupes, ce qu'on appelle le socio-constructivisme.

Nous avons commencé l'ISCO parce que nous avions l'impression d'avoir un manque de diplôme, de manquer de formation et d'assurance. Nous avons alors rencontré nos condisciples, issus de milieux, de régions, de personnalité, d'âge et de niveaux scolaires différents.

Les sous-groupes se sont formés en fonction des disponibilités et des affinités de chacun. Au sein de ces sous-groupes, nous confrontons nos idées, nos divergences d'opinions. Celles-ci engendrent des discussions qui favorisent la construction de notre savoir, de notre esprit critique et de notre pouvoir de négociation.

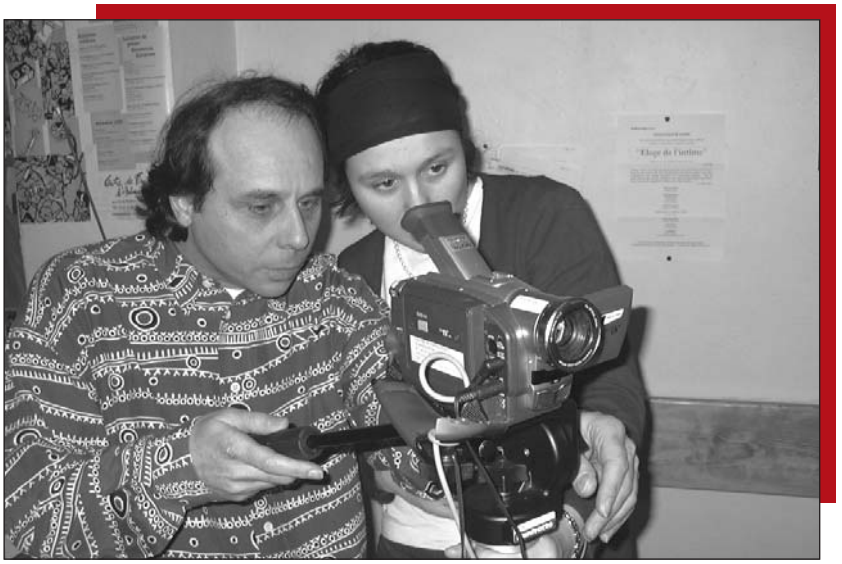

Dans la pratique, cela se concrétise au travers des CEC (Conseil Elargi de Classe). Le CEC est un lieu de discussion et de négociation qui rassemble les formateurs et les étudiants. Tout au long de l'année, trois rencontres minimum sont programmées. Le premier CEC permet aux formateurs de présenter leur contrat pédagogique qui reprend le contenu et les objectifs de leur cours. Ces contrats sont négociables sur la forme et grâce au temps, le fond s'adapte progressivement tout au long de la formation. Il ne s'agit pas, dans notre cas, d'ingurgiter une matière telle quelle, mais bien de la goûter dans ses finesses pour en obtenir la maîtrise.

La richesse de l'ISCO n'est pas reconnue par l'Enseignement bien que la formation donne des outils pour former des militants aguerris et employables. Au départ, l'ISCO était principalement destiné aux personnes employées au sein du MOC et de ses organisations constitutives, la formation ne concernait pas les personnes extérieures au Mouvement.

Avec le temps, des personnes de milieux socioculturels différents se sont intéressées à la formation ISCO. Dans le même temps, l'ISCO s'est ouvert vers le monde extérieur au Mouvement et s'est mis à pratiquer l'éducation permanente pour tout citoyen désireux de manipuler les outils nécessaires à la compréhension sociétale. Les cours n'ont pas pour objectif de servir l'entreprise, mais bien de

permettre aux étudiants d'acquérir un esprit critique.

Tout ceci nous fait apparaître que la reconnaissance du diplôme n'est pas en adéquation avec notre société. Celle-ci recherche avant tout des personnes diplômées qui n'ont pas nécessairement la volonté d'analyser et de critiquer cette dernière. A l'inverse, l'ISCO nous apprend à nous défendre et à agir en connaissance de cause, à nous responsabiliser dans nos choix.

Le diplôme a peu de chances d'être défendu sur le marché de l'emploi par les employeurs. L'ISCO ne donne ni des garanties, ni de plus-value défendables et ne professionnalise pas des personnes susceptibles de correspondre à un emploi bien défini. Au contraire, l'ISCO développe les possibilités métacognitives qui permettent à ses étudiants d'être en continuelle recherche de savoir. Bien évidemment, ces personnes-là effraient plus d'un responsable hiérarchique!

Néanmoins, le MOC se doit de défendre le diplôme ISCO, de le reconnaître comme outil de mobilité sociale en commençant par prouver qu'il en utilise ses fruits à l'intérieur même de ses organisations constitutives. Or, nous ne sommes pas sûrs que la valeur du diplôme ISCO soit reconnue comme graduat au cœur même de son organisation. De même, il n'est pas certain que le MOC garantisse au sein de sa structure un accueil favorable aux étudiants finissant le cours ISCO.

Une question se pose: est-ce que le MOC et ses organisations constitutives reconnaissent la formation ISCO en tant que "graduat" avec la plus-value qu'il lui reconnaît du moins dans ses discours? ■

PS: les délégués locaux ne bénéficient pas de congé éducation.



# Interim et adhésion *syndicale*

PAR DANILLO TURLA, ÉTUDIANT DE CHARLEROI ANIMATION-GESTION 2001-2004 (GROUPE DU JEUDI)

J'ai choisi de travailler sur le thème "intérim et adhésion syndicale", qui est un sujet qui m'interpelle fortement car dans l'entreprise où je travaille, les Laminoires du Ruau, il faut obligatoirement passer par l'intérim pour avoir une chance d'obtenir un contrat à durée indéterminée ou fixe.

Dans un premier temps, j'ai planté le décor économique du secteur du travail intérimaire (nombre moyen d'intérimaires mis au travail par jour de 1985 à 2003 et les chiffres clés du secteur), ce qui m'a permis de constater qu'il est en forte croissance et ce, contrairement à l'économie en général.

Ensuite, j'ai étudié le profil du travailleur intérimaire selon les variations régionales, son âge, sa nationalité, ses diplômes, son statut, son passé professionnel, en essayant de voir si ce travailleur est satisfait de sa situation.

La deuxième partie de mon travail a été consacrée à la mise en place du cadre juridique: la loi du 24 juillet 1987, la commission paritaire 322 et la commission des bons offices. En tant que militant syndical, j'ai pu constater que la législation sur le travail intérimaire laisse en théorie une grande place au contrôle syndical.

Parce que je voulais en savoir plus, je me suis intéressé aux acteurs patronaux et syndicaux.

Dans ce but, j'ai fait des recherches sur l'acteur patronal FEDERGON (Fédération des partenaires à l'emploi) qui est membre de la FEB (Fédération des entreprises de Belgique).

Ensuite, j'ai interviewé Monsieur Alberto Granados, responsable formation CSC Métal. Cela m'a beaucoup apporté, surtout en ce qui concerne la vision de l'utilisation du travailleur intérimaire qui est différente en Flandre et en Wallonie.

J'ai alors voulu voir si les éléments théoriques rassemblés se reflétaient dans la réalité de mon entreprise, le Ruau.

J'ai ainsi procédé à une série d'interviews. J'ai interrogé le responsable exploitation de mon entreprise, (qui gère aussi une partie des relations humaines), ainsi que des intérimaires.

Cette enquête m'a appris beaucoup sur le mode de gestion de mon entreprise. Elle a aussi eu pour effet d'accroître ma crédibilité: je suis regardé différemment par mon employeur.

Aujourd'hui, avec tout ce que j'ai appris lors de mes recherches, je crois pouvoir être à même de revendiquer non seulement le respect des droits des travailleurs intérimaires, mais également de dépasser le cadre strictement légal pour mener une action syndicale plus critique par rapport à l'utilisation des travailleurs intérimaires. Je crois aussi pouvoir mieux faire en matière d'accueil que, comme délégué syndical, je dois réserver à ces travailleurs. ■

# L'école fondamentale: de la réalité aux synergies possibles… *L'exemple de Beignée*

PAR MICHEL BOSERET - ETUDIANT DE CHARLEROI ANIMATION-GESTION 2001-2004 (GROUPE DU JEUDI)

Mettre son enfant à l'école est une obligation légale et seul le choix de l'école est laissé à la décision des parents. Et comme tout parent, nous souhaitons ce qu'il y a de mieux pour notre enfant et l'inscrire dans une "bonne" école. Et l'école, le veut-elle aussi? Qu'en est-il réellement au niveau de l'enseignement primaire dans une commune rurale?

Pour tenter de répondre à ces questions, j'ai consulté la littérature concernant l'organisation et les structures de l'enseignement fondamental au sein de la Communauté française. Ensuite, je suis allé voir ce qu'il en était sur le terrain et j'ai observé la réalité du village rural de Beignée, où deux écoles fondamentales (une du réseau libre et l'autre du réseau officiel) sont séparées de deux cent mètres seulement.
Des synergies entre ces écoles et donc entre les réseaux du fondamental sont-elles possibles?

Une comparaison des deux écoles de Beignée a été réalisé sur base d'entretiens et d'un questionnaire adressé aux directeurs orientés sur les moyens et les objectifs poursuivis. L'analyse des données m'a permis d'approcher les différentes difficultés pour chaque réseau concernant le décret "missions", la gestion des bâtiments, les tâches administratives et le continuum pédagogique.

Des pistes de réflexion relatives aux problèmes de l'enseignement fondamental en milieu rural ainsi que les synergies possibles entre ces deux écoles ont ainsi pu être mis en évidence. ■

## Adresses des centres régionaux du CIEP

**BRABANT WALLON**
boulevard Fleur de Lys, 25
1400 Nivelles
067/21.89.91

**BRUXELLES**
rue Plétinckx, 19 - 1000 Bruxelles
02/508.89.60

**CHARLEROI - THUIN**
Charleroi:
boulevard Tirou, 167 - 6000 Charleroi
071/31.22.56
Thuin:
rue du Pont, 11 - 6530 Thuin
071/59.16.13

**DINANT - PHILIPPEVILLE**
rue E. Dinot, 21/Bte 6 - 5590 Ciney
083/21.24.51

**HAINAUT OCCIDENTAL**
Tournai:
av. des Etats-Unis, 10 Bte 8
7500 Tournai
069/88.07.64
Ath:
rue de Gand, 28 - 7800 Ath
068/84.34.31
Mouscron:
rue St Pierre, 52 - 7700 Mouscron
056/33.48.68

**LA LOUVIÈRE**
rue du Marché, 6 - 7100 La Louvière
064/23.80.20

**LIÈGE**
rue St Gilles, 29 - 4000 Liège
04/232.61.61

**HUY**
av. Albert 1er, 6 - 4500 Huy
085/21.11.33

**LUXEMBOURG**
rue des Déportés, 39 - 6700 Arlon
063/21.87.33

**MONS**
rue des Canonniers, 3 - 7000 Mons
065/35.39.63

**NAMUR**
place l'Ilon, 17 - 5000 Namur
081/22.68.71

**VERVIERS**
rue Laoureux, 28 - 4800 Verviers
087/33.77.07

**CANTONS DE L'EST**
VHS - Rotenbergplatz, 19 - 4700 Eupen
087/59.46.30

# Dates à épingler

**Le MOC de Liège dans le cadre des Journées du Patrimoine en Wallonie, "Regards sur le Moyen-Age", propose une balade-conférence**

## "Labeur et sueur: le travail au Moyen-Age".

Cette balade-conférence à travers les rues de Liège, réalisée par Florence LORIAUX, historienne et directrice du CARHOP, fera revivre les différentes formes de travail et les métiers exercés durant la période médiévale. Plusieurs thèmes seront abordés: la naissance des associations et des corporations, les débuts de l'industrialisation, la préfiguration du travail à domicile,la condition ouvrière, les luttes des gens de métiers,les inventions technologiques, … Cette visite resituera aussi l'héritage médiéval dans le développement professionnel du 19ème siècle.

LIEU: Liège - Point de départ de la balade-conférence: esplanade St-Léonard - DATE: Samedi 10 et dimanche 11 septembre 2005 à 14 h 30 - PRIX: Gratuit - INSCRIPTION: souhaitée pour le 5 septembre 2005 au 04/232.61.66 ou 085/21.11.33 ou par e.mail moisse@mocliege.org

**A voir au théâtre Marni à Bruxelles, les 8, 9, 10, 11 et 12 novembre 2005**

## "Six fois par mois"

**Un spectacle de la Compagnie Maritime sur le thème de la violence conjugale.**

Info et réservation: www.lacompagniemaritime.be

## Découverte de Surice & Matagne-La-Petite

Dans une ferme pas comme les autres, la "Ferme du Hierdaux", Rosalie la truie, Charlotte la petite pomme-vapeur ou encore Chocolat le veau, vous font découvrir la "vraie" vie à la ferme au travers des contes de Françoise. À midi, un pique-nique aux saveurs fermières vous attend. Ensuite, nous partons sur "le Sentier des Commères" pour une balade (+ 3km) qui vous emmène à la découverte de plus beaux coins du village de Matagne-La-Petite où les histoires des villageois d'autrefois vous seront révélées. Baron, bonne sœur ou sorcières … Tous ont fait partie du village et renaissent sous les commérages. La journée se terminera (vers 16h30) par la visite de l'atelier des commères.

Chaque 1er dimanche, du mois d'avril à septembre, à partir de 10h00
Une inscription est indispensable.
Pour tout renseignement et inscription: Loisirs & Vacances rue E. Dinot 21 - 5590 CINEY
Tél. 083/21 24 51- E-Mail: loisirsetvacances@pro.tiscali.be - Site: www.loisirsetvacances.be

# Escapades *familiales*

Le Club Loisirs et Vacances a pour objectif de valoriser le patrimoine local par un tourisme de qualité à prix réduit. Outre son souci de développer le tourisme social, il propose des circuits-découvertes de la Wallonie, organisés en collaboration avec les opérateurs touristiques locaux. Une brochure, à la fois pratique et esthétique, présente pas moins de 25 escapades à faire en famille, à pied ou à vélo, pour partir à la (re)découverte du sud du pays. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges: sites naturels, villes, villages, entreprises artisanales, musées, expositions,… Chaque but d'excursion fait l'objet d'une fiche de présentation avec toutes les informations pratiques. Notons encore que les activités présentées n'excédent pas 12 euros pour 2 adultes et 2 enfants.

Pour plus informations: LOISIRS ET VACANCES, place l'Ilon, 17 NAMUR
Tél.: 081/22.88.28 - E-mail: loisirsetvacances.namur@pro.tascali.be. Site: www.loisirsetvacances.be

# Formations du *CIEP*

**Dans le cadre de sa campagne d'année autour des élections communales**, le CIEP organise un cycle de neuf journées de formation traitant des thèmes aussi variés que le budget communal et la démocratie. Des précisions vous parviendront en temps utiles, néanmoins bloquez déjà dans votre agenda les 20 et 29 septembre, les 10,18 et 27 octobre, les 8, 18, 24 et 29 novembre et le 16 décembre 2005. Public ciblé: toute personne susceptible de participer activement à la campagne autour des élections communales (au niveal professionnel, bénévole, militant,…).

Pour recevoir les informations directement chez vous, contactez Francine Baillet au CIEP. Tél. 02/246.38.41 - Fax: 02/246.38.25
e-mail: communautaire@ciep.be

**Le Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC** (CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

**Notre originalité** réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO.

**L'éducation permanente est notre quotidien, la formation notre spécialité.**

**Contact:**
Centre d'Information et d'Education Populaire
Chaussée de Haecht, 577-579
1030 Bruxelles
Tél.: 02/246.38.41-42-43
Fax: 02/246.38.25
e-mail: communautaire@ciep.be

C - I - E - P
Mouvement Ouvrier Chrétien

**Avec le soutien de la Communauté Française de Belgique**